

## PROBLEMES DE SOCIOLOGIE POLITIQUE FACE A LA SCIENCE POLITIQUE : ENTRE MALENTENDUS ET DESACCORDS

**Joseph MUNYABENI NYEMBO**

Université Officielle de Bukavu (U.O.B), R.D.Congo

[munyabeni@gmail.com](mailto:munyabeni@gmail.com)

**Résumé :** Entre la sociologie politique et la science politique, il existe plusieurs points de connexion mais aussi et surtout d'oppositions, de par l'analyse et l'interprétation des faits politiques par les deux disciplines récitées du domaine des sciences sociales. Dans cette livraison, notre contribution vise, dans un premier temps, à expliquer l'équivoque liée à l'expression et à la terminologie « sociologie politique », par la communauté scientifique en sciences sociales. Ensuite, nous allons cerner les questions d'opposition, du point de vue épistémologique entre la sociologie politique et la science politique. Enfin, nous dégagerons les déterminants susceptibles de permettre l'autonomisation de la science politique en tant qu'une discipline scientifique à part entière, dans le concert des sciences sociales. L'expérience de la R.D.Congo, dans la dynamique du développement de la science politique en Afrique clôturera cette série d'intuition. En vue de dégager la spécificité de la sociologie politique par rapport à la science politique, nous avons adopté le mode d'analyse épistémologique. Celle-ci est une interrogation sur la science et sur les conditions d'une connaissance scientifique. La dialectique qui est une pensée qui tient compte des contradictions en vue de connaître adéquatement le réel sur la sociologie politique et la science politique, a été mise en œuvre dans cette réflexion. Il ressort de cette réflexion que les deux disciplines ne sont pas synonymes. Il s'agit de deux regards nécessaires, irréductibles de l'objet politique.

**Mots clés :** Sociologie Politique, Science Politique

### Introduction

Entre la sociologie politique et la science politique, il existe plusieurs points de connexion mais aussi et surtout d'oppositions, de par l'analyse et l'interprétation des faits politiques par les deux disciplines récitées du domaine des sciences sociales.

Dans cette livraison, notre contribution vise, dans un premier temps, à expliquer l'équivoque liée à l'expression et à la terminologie « sociologie

politique », par la communauté scientifique en sciences sociales<sup>(1)</sup>. Ensuite, nous allons cerner les questions d'opposition, du point de vue épistémologique entre la sociologie politique et la science politique. Enfin, nous dégagerons les déterminants susceptibles de permettre l'autonomisation de la science politique en tant qu'une discipline scientifique à part entière, dans le concert des sciences sociales. L'expérience de la R.D.Congo, dans la dynamique du développement de la science politique en Afrique clôturera cette série d'intuition.

En vue de dégager la spécificité de la sociologie politique par rapport à la science politique, nous avons adopté le mode d'analyse épistémologique. Celle-ci est une interrogation sur la science et sur les conditions d'une connaissance scientifique. Dans cette perspective, on peut considérer la méthodologie qui étudie les méthodes permettant d'aboutir à une connaissance scientifique, comme une branche relativement autonome de l'épistémologie. Certes, une science ne se définit pas seulement par son objet mais aussi par sa visée, son « internationalité scientifique » et sa méthode, qui doit permettre d'expliquer les phénomènes observés. En tant que science, la science politique doit donc répondre à un certain nombre d'exigences d'ordre épistémologique et toute recherche dans ce domaine demande d'être précédée d'une réflexion méthodologique.

Par ailleurs, la dialectique qui est une pensée qui tient compte des contradictions en vue de connaître adéquatement le réel et le fait social, a été mise en œuvre également. Ainsi, il faut sortir de la logique formelle qui est une logique de l'abstraction parce qu'elle bannit la contradiction entre la sociologie politique et la science politique. Pour adopter la logique dialectique qui est une logique critique qui vise à dépasser l'expérience immédiate toujours limitée et donc fautive, elle permet (Jaques Chevalier & Danièle Loshak, 1978, pp. 99-101) d'atteindre « l'essence des choses » derrière leur « apparence phénoménal ». La

---

<sup>1</sup> Le terme communauté scientifique signifie un groupe de professionnels de la recherche qui se reconnaissent et s'identifient par les questions qu'ils posent à la réalité (outils conceptuels), par les méthodes qu'ils mettent en œuvre (instruments d'investigation) et par les critères d'appréciation des travaux effectués (mécanismes d'évaluation).

sociologie politique et la science politique sont deux modes d'approches nécessaires, complémentaires et irréductibles de l'objet politique.

Dans cette recherche, nous parlerons de la science politique, une discipline carrefour, à cause de l'hétérogénéité des aspects qu'elle aborde au sein de l'univers politique. Le malentendu entre la sociologie politique et la science politique sera au cœur de notre problématique de départ.

## **1. Problématique**

Notre problématique se focalise sur la question centrale ci-après :

Quelle est la base épistémologique de distinction entre la sociologie politique et la science politique ?

De cette question, naissent les interrogations secondaires suivantes :

- Quels sont les obstacles clés à l'autonomisation de la science politique en Afrique,
- Quelle est l'approche méthodologique susceptible de promouvoir l'émergence et l'autonomisation de la science politique ?

Voilà autant des questions autour desquelles un modèle théorique, à titre d'hypothèses, pourra être élaboré sur une argumentation scientifique.

## **2. Hypothèses**

Le modèle d'analyse constitue le prolongement naturel de la problématique en articulant sous forme opérationnelle les repères et les pistes qui seront finalement retenus pour présider au travail d'observation et d'analyse. (Raymond Quivy et Luc Van Compenhoudt, 2006, p.136), il est composé des concepts et d'hypothèses qui sont étroitement articulés entre eux pour former ensemble un cadre d'analyse cohérent.

La sociologie politique, strictement conçue, et science politique seraient deux modes d'approches à la fois nécessaires et parfaitement irréductibles l'un à l'autre, (Philippe Braud, 2016, pp.17-18).

Dans son approche, en effet, la sociologie politique fait émerger les interrogations significatives sur les mécanismes complexes de l'action publique, sur le pourquoi et le comment de comportements d'acteurs apparemment « irrationnels » à l'aune du sens commun ; elle attire aussi l'attention sur les « biais » qui conditionnent toute entreprise de classement et d'interprétation des réalités politiques.

D'autre part, la prédominance des juristes, historiens et philosophes, c'est-à-dire de nos spécialistes, dans l'enseignement de la science politique serait l'obstacle majeur à l'autonomisation de cette discipline en Afrique. A cela s'ajouterait également le caractère non démocratique, de nombreux régimes politiques en Afrique.

Enfin, une approche méthodologique multidisciplinaire serait capable d'autonomiser la science politique dans le concert des autres disciplines des sciences sociales. Quelques objectifs ci-dessous sont poursuivis dans cet exercice scientifique.

### **3. Objectifs**

Dans cette recherche, nous avons fixé quelques objectifs pour élaborer notre modèle théorique, un objectif principal et deux objectifs secondaires. Comme objectif principal :

- Expliquer la base épistémologique de distinction entre la sociologie politique et la science politique, en vue de mettre fin aux malentendus en cours au sein de nos universités, en sciences sociales en particulier.

De cet objectif principal, découlent deux objectifs secondaires ci-après :

- Cerner les obstacles majeurs à l'autonomisation de la science politique en Afrique.

- Proposer une approche méthodologique solide capable d'autonomiser la science politique, en tant que discipline scientifique des sciences sociales, à part entière.

#### **4. Structure du travail**

Ainsi, le présent travail s'articule autour de quatre tableaux :

- Le premier tableau porte sur la synonymie entre la sociologie politique et la science politique ;
- Le deuxième est axé sur les variables de différenciation entre la sociologie politique et la science politique ;
- Le troisième tableau examine les déterminants à l'autonomisation de la science politique ;
- Le quatrième tableau, enfin, porte un regard sur le développement de la science politique en République Démocratique du Congo.

#### **5. Partisans de la synonymie entre la sociologie politique et la science politique**

Deux courants s'affrontent sur la question de la souveraineté des études sur le fait politique. Il s'agit des partisans de la synonymie entre la sociologie politique et la science politique d'une part, et le défenseur de l'autonomie (différenciation) entre la sociologie politique et la science politique d'autre part ainsi que l'analyse et l'interprétation des faits politiques.

La sociologie politique est une branche de la sociologie générale qui étudie les faits politiques, statiques et dynamiques en référence à la société globale, le mot « faits politiques » étant entendu comme des faits sociaux qui dans les groupes humains concernent les relations de commandement-obéissance et de domination-soumission fondées sur les institutions aussi bien formelles qu'informelles, (Adrien Mulumbati Ngasha, 1988, p.6). Les définitions du fait politique par l'Etat et par le pouvoir conduisent différents auteurs, notamment H.P. Lasswell, Robert Alan Dahl, Georges Burdeau, Maurice Duverger, Georges Zongola Ntalaja, Faustin Mulabu Mvuluya, ... à considérer la sociologie politique comme synonyme de la science politique, dans la mesure où les deux disciplines sous examen partagent la réflexion sur un même fait, « les faits politiques » mais

en ayant des approches complémentaires. C'est cette approche fondée sur l'étymologie qui renforce le malentendu entre les deux disciplines parce qu'elles s'appliquent à des « objets » - faits politiques ou univers politiques - par essence indistincte. Cette opinion n'est pas générale.

Aux Etats-Unis, où la sociologie et la science politique constituent d'ordinaire deux départements distincts dans les universités, on parle de sociologie politique quand un professeur du département de sociologie s'occupe des phénomènes politiques, de science politique quand l'étude est menée par un professeur du département de cette politique, (Maurice Duverger, 1968, p.3). Certains ont essayé de justifier la distinction, en réservant à l'une de deux disciplines le soin de mener des recherches particulières sur le terrain, l'autre devant au contraire placer les résultats de ces travaux dans une perspective globale. Mais suivant l'obédience des auteurs, la répartition des étiquettes est différente. Les sociologues en titre tendent de considérer la science politique comme vouée aux tâches d'analyse ; la sociologie politique étant la science de synthèse. Les spécialistes en titre de science politique les « politicologues » considèrent au contraire celle-ci comme destinée à la synthèse, la sociologie étant rejetée dans l'analyse. Tout cela repose évidemment sur l'idée que la synthèse, une œuvre noble, l'analyse une tâche servile et, que les deux peuvent être séparées, ce qui est absurde.

Les mêmes auteurs démontrent que la distinction entre la sociologie politique et la science politique est purement administratif et pédagogique. Elle correspond seulement à une différence dans les structures universitaires qui n'est pas la même dans tous les pays du monde.

Contrairement aux pays africains, en Europe, l'opposition rigide entre les départements de sociologie et de science politique existe rarement. Le titre de « science politique » sert souvent à désigner des savants dont la formation de base est juridique ou historique, tandis que celui de « sociologie » s'applique plutôt à des philosophes de profession, ou à des gens de formation proprement sociologique.

Une majorité de français englobent la science politique dans la sociologie politique pourtant, on ne résoudra pas tous les problèmes politiques en faisant uniquement appel à la sociologie, une bonne connaissance du droit, de l'histoire et aussi de la littérature abondante propre à chaque secteur est indispensable. En complément, la théorie politique prend pour cible ce qui unit les membres d'une société politique, en tâchant de puiser ses sources dans l'histoire des idées et doctrines et son inspiration dans la philosophie.

La sociologie politique est un regard, un regard seulement parmi d'autres possibles, sur l'objet politique, (Philippe Braud, 2006, p.11). Le fait qu'il existe d'autres approches, parallèles voire concurrentes, est facile à mettre en évidence.

La sociologie politique analyse les variables sociologiques c'est-à-dire des variables irrationnelles des acteurs vis-à-vis des « faits politiques », notamment, les attitudes, les sentiments, les désirs, les motivations personnelles, les émotions, les déceptions, etc. La sociologie politique s'attache plus particulièrement à tous les écarts qui donnent à la vie politique son apparence, pour livrer les fondements sociaux. Dans les pages suivantes, nous allons cerner la science politique comme une approche de l'objet politique, différente de celle de la sociologie politique.

## **6. Autonomie de la science politique**

Le problème de l'autonomie de la science politique se pose d'abord en termes de frontières. Il s'agit de délimiter son domaine propre par rapport à celui des autres sciences sociales. Pour répondre à cette question, il convient de revenir aux règles qui président au découpage entre les sciences en général et les sciences sociales en particulier. Une science se construit toujours non pas en fonction d'un « objet » pré-existant ou préconstruit « objectivisme » contre lequel il faut lutter, mais d'un point de vue, d'un angle d'attaque, d'un ensemble de questions posées. C'est cette problématique, et non un domaine du réel par avance délimité, qui permet la constitution d'une discipline scientifique. Comme le dit parfaitement Max Weber, « ce ne sont pas les rapports réels entre les choses qui

constituent le principe de délimitation des différents domaines scientifiques, mais les rapports conceptuels entre les problèmes ».

Dans cette perspective, l'objet d'une science n'est pas un objet concret mais construit en fonction d'une problématique théorique permettant de soumettre à une interrogation systématique les aspects de la réalité mis en relation par la question qui leur est posée. Ainsi, la science politique n'est pas autonome au droit, à la sociologie générale, ni à la science économique, parce qu'elle étudie des phénomènes politiques supposés distincts des phénomènes juridiques, sociaux, économiques ou organisationnels, mais parce qu'elle apporte un point de vue différent sur une réalité particulièrement identique.

Il existe, à l'heure actuelle, un consensus à peu près général sur la nécessité pour la science politique de tenir compte des rapports d'autres disciplines. Mais la distance est grande entre ceux qui souhaitent par ce biais parvenir à une théorie intégrative de l'Etat ou du pouvoir et ceux qui pensent que le rôle des autres sciences consiste simplement à fournir des éléments de connaissance supplémentaires sur les aspects ponctuels de l'activité politique. La façon d'envisager l'intégration de ces rapports varie surtout en fonction de la conception qu'on a de l'autonomie de la science politique. Les tenants d'une science politique définie par son objet porte volontiers, à une science carrefour, qui consisterait à accumuler et synthétiser le maximum de connaissance disponible sur cet objet.

Par ailleurs, il n'est pas nécessaire de trancher dans cette livraison, la controverse bien connue : la science politique est-elle la science du pouvoir ou la science de l'Etat. Car elle n'a pas d'incidence immédiate sur le problème qui nous occupe. La première définition a pour avantage de rappeler que l'Etat n'est pas tout le politique ; surtout, en rompant avec l'analyse institutionnelle pour saisir le pouvoir comme fait social. Elle atténue l'isolement de cette discipline par rapport à la sociologie générale. En revanche, elle risque de conduire à négliger la spécificité du phénomène étatique. Si la notion d'Etat est trop restrictive, celle de pouvoir se révèle trop large et trop imprécise pour servir de fondement



exclusif à la définition de la science politique, si bien que les deux orientations se rejoignent souvent en pratique, et qu'on passe insensiblement de l'une à l'autre, (Jaques Chavalier et Danièle Loschak, 1978, p.45). C'est ainsi que l'on distingue les écoles intégrationnistes et conflictuelles aux USA ou encore minimalistes et maximalistes.

Cette difficulté de s'accorder sur l'objet de la science politique fait que certains continuent de lui dénier le droit à l'autonomie puisqu'elle utilise les méthodes et techniques d'investigation des autres sciences sociales suivant le sujet d'étude. L'on peut soutenir que la caractéristique de la science politique, qui la différencie des disciplines voisines, tient à la conception même du pouvoir politique, qui n'est pas basée sur la nature des sociétés considérées, mais sur certains types de phénomènes qu'on trouve dans toutes les sociétés.

L'objet de la science politique consistera alors à élaborer des concepts et des théories dont les éléments seront bien empruntés à l'analyse du réel ; mais qui, transcendant le polymorphisme de celui-ci, exprimeront l'unité d'essence et de structure fondamentale de l'univers politique. Ainsi comprise, la science politique ne risquera pas de confondre son objet avec celui de telle ou telle autre discipline particulière. Elle remplira au contraire auprès de chacune d'elles, le rôle dont la nécessité est ressentie par tous les chercheurs, d'une science-mère, tout à la fois table de référence, code de coordination et règle de langage.

On pourra ainsi définir la science politique comme « la science qui se propose d'étudier des relations d'autorité et d'obéissance et leurs effets sur le comportement des hommes pour en dégager une explication cohérente et intelligible de la structure et du dynamisme des sociétés politiques.

A tout considérer, la science politique est une discipline spéciale de par sa démarche qui met en exergue plusieurs modes d'analyse et d'investigation en vue de maximiser l'explication des faits politiques, notamment : le droit public, l'histoire des idées et des faits sociaux, théories et doctrines politiques, sociales et

économiques, l'histoire et politique comparée des institutions, des régimes politiques, la philosophie politique, etc.

De ce fait, par rapport aux sciences sociales, elle a une position en surplomb de la société, elle est donc au sommet de la pyramide des savoirs sur la société, elle les englobe tous, (Yves Schemeil, 2015, p.223). Dans les ligues suivantes, nous allons scruter les déterminants à l'autonomisation de la science politique.

## **7. Déterminants à autonomisation de la science politique**

La science politique telle qu'elle est étudiée aujourd'hui n'est pas le produit d'une génération spontanée. Mais, elle résulte d'un long processus qui a débuté dans l'antiquité et plus particulièrement en Grèce antique. C'est dire que la science politique se construit pièce par pièce, comme toutes les sciences, et cela depuis l'antiquité grecque. Depuis l'antiquité grecque jusqu'aujourd'hui, la science politique s'est développée autour de trois axes principaux.

Le premier axe est celui de la séparation entre le jugement de fait et le jugement de valeur. On retrouve, en effet, chez tous ceux qui ont contribué au développement de la science politique, le souci de séparer dans leurs considérations sur les faits politiques, le jugement de fait et le jugement de valeur.

Le deuxième axe est celui de recourir, dans les diverses investigations sur les faits politiques, les méthodes et techniques scientifiques modernes.

Le troisième axe enfin, est celui de l'élaboration des modèles ou des cadres généraux d'analyse permettant de découvrir les lois et de les confronter aux faits politiques, (Adrien Mulumbati Ngasha, 2014, p.31).

Deux facteurs, à savoir, socio-politique et méthodologique, sont déterminants à l'autonomisation et l'émergence de la science politique. Le développement de la science politique a été favorisé, du point de vue sociopolitique, par le niveau de prospérité économique et le régime politique démocratique en cours dans le pays. Il y a lieu de noter qu'à travers les différentes époques et les différents pays, la science politique a connu un essor plus ou moins

remarquable, selon que le niveau de prospérité a été plus ou moins considérable. Ceci s'explique par le fait qu'aux époques et dans les pays prospères les penseurs et chercheurs ont bénéficié de plusieurs aides qui leur ont permis d'avancer dans leurs recherches en science politique.

La prospérité du pays est donc un facteur déterminant dans la mesure où elle permet aux penseurs et chercheurs de bénéficier de meilleures conditions de vie sociale et de travailler en toute sérénité spirituelle.

Dans le pays en voie de développement, la science politique connaît une situation complexe. Grâce à la création des Universités du type occidental dans ces pays, la science politique y a assez tôt acquis le statut de discipline universitaire. Malgré son statut de discipline universitaire, la science politique n'arrive pas à se développer comme il se doit parce que, dans les programmes d'enseignements destinés à former les politologues et qui sont modelés sur les programmes d'enseignements des Universités des anciennes métropoles (France, Grande-Bretagne, Belgique, Portugal, Espagne, etc.), les cours proprement dits de science politique occupent une place marginale par rapport aux cours de science économique, de science administrative et de droit.

Sur le plan de la recherche, les universités des pays en voie de développement ont créé en leur sein des centres et des instituts de recherches destinés à promouvoir la recherche dans le domaine politique. Ces différents centres et instituts de recherches sont, dans leur fonctionnement, contrariés par plusieurs facteurs. Ils sont d'abord contrariés par le manque de chercheurs suffisamment cultivés et suffisamment expérimentés pour analyser d'une façon approfondie les données de l'expérience. Ils sont contrariés ensuite par le fait que les chercheurs, qui travaillent dans ces centres et instituts de recherches, n'abordent pas toujours les faits politiques en toute liberté intellectuelle. Ils sont contrariés également par le fait que beaucoup de faits politiques sont, dans ces pays, maintenus délibérément dans l'ombre et échappent ainsi à l'observation des chercheurs. Ils sont enfin contrariés par le fait qu'ils ne reçoivent pas assez

d'encouragement financier de la part des autorités politiques de leurs pays soit parce que ces dernières n'y attachent pas beaucoup d'importance, soit parce qu'elles n'en ont pas les possibilités.

La science politique a aussi connu un essor plus ou moins grand selon que le régime politique en cours dans le pays est démocratique. La démocratie favorise la liberté intellectuelle dont les penseurs et chercheurs ont besoin pour la production des œuvres scientifiques. En effet, il existe un rapport entre le régime politique et le développement de la science politique. Celle-ci se développe sans accroc dans les pays qui appliquent le régime politique démocratique, et elle est ralentie voire supprimée au sein des pays où règnent la dictature. L'Etat dictatorial ne peut jamais accepter les publications qui remettent en cause son fondement idéologique, ni financer les penseurs ou chercheurs qui critiquent les mauvaises pratiques en cours dans le pays.

Il n'y a pas, en effet, de savoir fiable sans liberté intellectuelle minimale de la recherche, sans liberté d'expression et sans indépendance d'esprit reconnue aux penseurs et chercheurs.

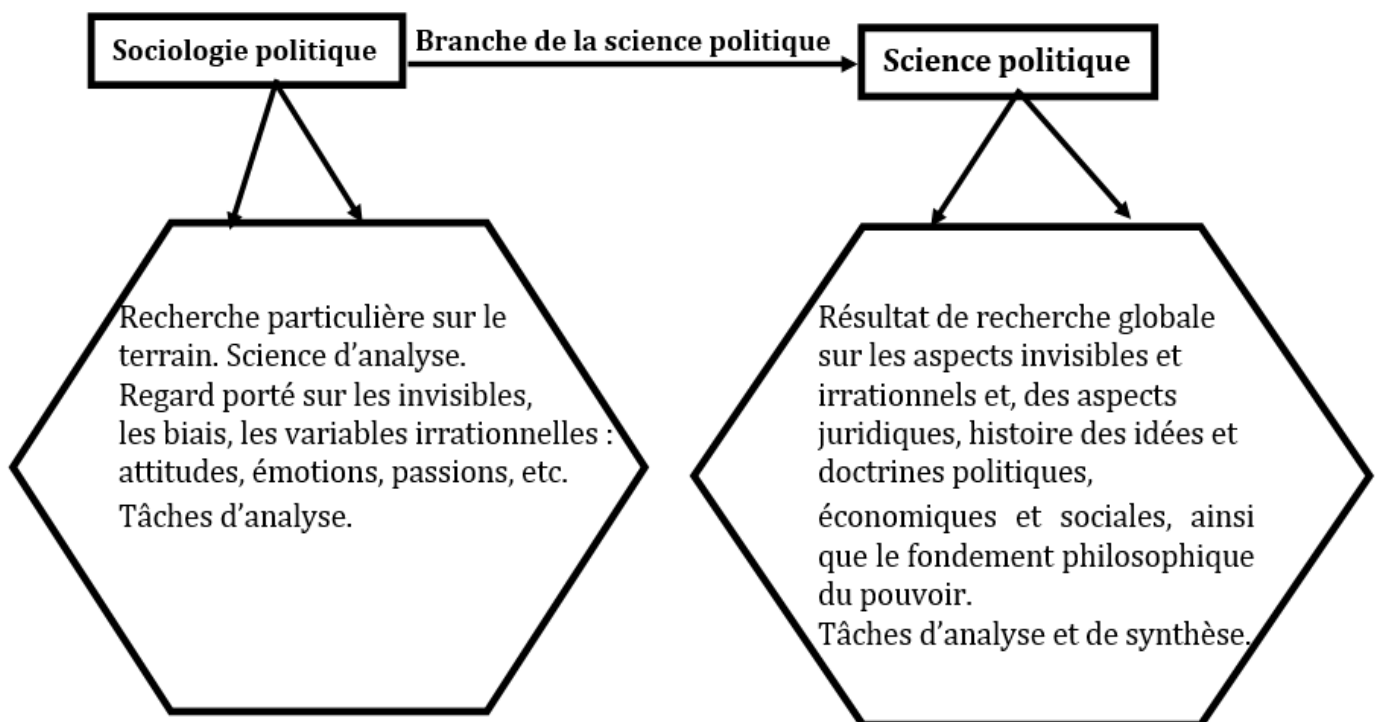
Le deuxième déterminant à l'autonomisation de la science politique est à situer sur le terrain méthodologique. En raison de la diversité des phénomènes qu'elle appréhende, la science politique est une science « carrefour ». De ce fait, une approche multidisciplinaire et interdisciplinaire, conviendrait mieux pour observer et interpréter le fait politique, dans la mesure où un seul type d'approche est insuffisant pour saisir les phénomènes observés. C'est pourquoi, la science politique devrait intégrer les apports de la science juridique, de l'histoire, de l'économie, de la sociologie, etc. Mais elle doit les mettre au service d'une problématique propre.

La science politique n'étudie pas les aspects juridiques, historiques ou économiques de l'univers politique pour eux-mêmes, mais en tant qu'ils contribuent à éclairer les questions qu'elle-même se pose à propos du rôle joué par l'Etat au sein de la société.

Or, pour réaliser cette intégration, elle est conduite à faire appel aux méthodes et aux concepts d'autres sciences, et donc à passer au stade de l'interdisciplinarité.

Pour notre part, l'interdisciplinarité ne met en cause l'existence d'une science politique autonome que si l'on conçoit cette autonomie comme une coupure rigoureuse avec les autres sciences. Or, il apparaît au contraire que la balkanisation du savoir, les cloisonnements étanches entre disciplines, notamment dans le domaine des sciences sociales, bloquent la progression de la connaissance scientifique. Pour terminer, nous allons jeter un regard sur le développement de la science politique en R.D.Congo.

### SCHEMA MUNYABENIEN DE DISTINCTION ENTRE LA SOCIOLOGIE POLITIQUE ET LA SCIENCE POLITIQUE<sup>2</sup>



<sup>2</sup> Notre conception de différenciation entre sociologie politique et science politique du point de vue de l'objet politique.

## 8. Regard sur le développement de la science politique en R.D.CONGO

En ce qui concerne la République Démocratique du Congo, le développement de la science politique se situe à trois niveaux qui interfèrent : le niveau de l'enseignement, le niveau de la recherche et le niveau des publications.

Au niveau de l'enseignement, la science politique a acquis le statut d'une discipline universitaire depuis 1954. En 1954, en effet, a été créée la première université du pays, l'Université de Kinshasa, qui a introduit des enseignements de science politique parmi les enseignements qu'elle dispensait. En 1956, a été créée la deuxième université du pays, l'Université de Lubumbashi, et en 1963, a été créée la troisième université du pays, l'Université de Kisangani. A l'instar de l'Université de Kinshasa, l'Université de Lubumbashi et celle de Kisangani ont également introduit des enseignements de science politique dans le programme de leurs enseignements.

Il est à noter que les enseignements de science politique étaient sanctionnés par le diplôme de licencié en sciences politiques et administratives jusqu'en 1965, année où a eu lieu à l'Université de Kinshasa la défense de la première thèse en vue du doctorat en sciences politiques et administratives.

Bien que la science politique ait acquis le statut d'une discipline universitaire, elle n'est pas encore tout à fait autonome. L'objet de la science politique est encore écartelé entre la science administrative et le droit administratif. C'est sans doute ce qui explique la dénomination du diplôme de « licence en sciences politiques et administratives » ou de « doctorat en sciences politiques et administratives » qu'on attribue aux politistes ou aux politologues.

Au niveau de la recherche, chacune des trois universités du pays susmentionnées dispose d'un institut ou d'un centre de recherches en science politique. Il s'agit de : l'Institut de Recherches en Sciences Sociales (IRES) pour l'Université de Kinshasa ; le Centre de Recherches Interdisciplinaires pour le Développement de l'Education (CRID) pour l'Université de Kisangani ; le Centre d'Etudes Socio-politiques pour l'Afrique Centrale (CEPAC) pour l'Université de

Lubumbashi. Et chacun de ces Instituts ou Centres de recherches publie les résultats de ses recherches dans un organe dénommé « Cahiers ».

Il est à noter que les différents instituts ou centres de recherches en science politique sont contrariés, dans leur fonctionnement, par plusieurs éléments. Ils sont contrariés d'abord par le fait que les équipes de chercheurs qui travaillent dans ces instituts ou centres de recherches ne sont pas suffisamment préparés à la recherche, la plupart d'entre eux étant recrutés parmi les jeunes licenciés en sciences politiques et administratives sans expériences en matière de recherches. Ils sont contrariés ensuite par le fait que les chercheurs n'abordent pas toujours les faits politiques en toute liberté intellectuelle. Ils sont contrariés enfin par le fait qu'ils ne reçoivent pas assez d'encouragement financier de la part des autorités politiques du pays. Pour suppléer à cet état de chose, les instituts ou centres de recherches sont obligés de solliciter de l'aide financière auprès des gouvernements étrangers (France, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Allemagne, Suisse, Suède, Belgique, etc.) ou auprès des fondations étrangères (Fondation Ford, Fondation Rockefeller, etc.) qui imposent aux chercheurs des orientations et des contenus qui leur sont favorables. Toutes les fluctuations que connaît cette aide se répercutent automatiquement sur la santé des instituts ou centres de recherches et, par ricochet, sur la santé des recherches et publications en science politique.

Par ailleurs, sous l'initiative du professeur Faustin Mulambu Mvuluya, en 1978, a été créée l'Association Congolaise de Science Politique (ASPO en sigle) qui organise de temps en temps des colloques au cours desquels sont faits des communications sur les différents faits politiques. L'ASPO, aujourd'hui en veilleuse, à l'exemple de toutes les autres sociétés savantes congolaises, était conçue en vue d'une double mission :

- Constituer un cadre intergénérationnel d'échanges et de réflexion critiques et approfondis sur diverses questions ou problèmes qui se posent au pays et ses institutions ;

- Concevoir un espace approprié pouvant servir de lieu commun de partage et de production de la pensée, des idées ou des schémas critiques, par rapport à l'évolution des sciences politiques et administratives, situées dans le contexte congolais, africains voire mondial.

Au niveau des publications, il faut noter qu'en plus des publications faites par les institutions ou centres de recherches, les différents politologues, regroupés au sein de l'association congolaise de science politique, publient sur les différents faits politiques. De ces différentes publications, il faut mentionner : « L'Introduction à la science politique », publié en 1972 par Georges Nzongola Ntalaja aux Editions Mont-Noir ; « L'Introduction à la science politique », « Les systèmes politiques africains », « Sociologie politique » publiés respectivement en 1977, en 1984 et en 1988 par Adrien Mulumbati Ngasha aux Editions Africa.

Ci-dessous, un échantillon des titres des thèses de doctorat dirigé par le feu professeur émérite Faustin Mulambu Nvuluya, alors secrétaire exécutif de l'ASPO dans la dynamique de l'autonomisation de la science politique en R.D.Congo<sup>3</sup>.

- Lumanu Mulenda Bwana Nsefu, « Dépendance et personnification du pouvoir dans la dynamique de l'édification de l'Etat au Zaïre sous la 2<sup>e</sup> République. Essai d'explication du fondement et des mécanismes de consolidation du bloc historique actuel », UNILU, 1986 ;

- Lassana Muhirwa, « Etat et Nation. Le sentiment d'appartenance socio-politique des populations frontalières du Zaïre de 1960 à 1990 », Thèse de Doctorat en Sciences Politiques et Administratives, FSSAP-UNIKIN, Kinshasa, 1995-1996 ;

- Mbikayi Mundeke Alexis, « Le phénomène de violence dans le système politique zaïrois postcolonial. Essai d'explication de ses fondements et mécanismes », UNIKIN, 1997 ;

---

<sup>3</sup> Les professeurs Benoît Verhaegen, Georges Zongola Ntalaja, Adrien Mulumbati Ngasha et Faustin Mulambu Nvuluya, sont considérés comme les pères fondateurs de la science politique congolaise.



• Kazumba Tshiteya Alphonse, « Interventions militaires étrangères en RDC de 1960 à nos jours. Paramètres géopolitiques et géostratégiques d'exercice de la souveraineté », Thèse de Doctorat en Sciences Politiques et Administratives, FSSAP-UNIKIN, Kinshasa, 2005-2006 ;

• Mambi Tunga-Bau, « Hybridation des pouvoirs politiques traditionnels et modernes dans le processus de l'édification de l'Etat en RDC. L'expérience de la chefferie Pelende Nord (1960-2006) », Thèse de Doctorat en Sciences Politiques et Administratives, FSSAP-UNIKIN, Kinshasa, 2008 ;

• Mova Sakanyi Henri, « L'ordre de Yalta à l'épreuve de la pérestroïka et de la mondialisation. Théories et Pratiques des Relations Internationales en mutation », Thèse de Doctorat en Relations Internationales, FSSAP-UNIKIN, 2008 ;

• Mwamba Mumbunda Philémon, « La suréthnisation d'une identité ethno-politique, entre union et division. Cas des kasaiens », Thèse de Doctorat en Sciences Politiques et Administratives, FSSAP-UNIKIN, Kinshasa, 2008 ;

• Lotoy Ilango Banga Jean-Pierre, « l'Etat, les multinationales et le développement national en RDC. Pour une accumulation de l'intelligence sociale d'adaptation », Thèse de Doctorat en Sciences Politiques et Administratives, FSSAP-UNIKIN, Kinshasa, 2009 ;

• Kabamba Mbambu Félicien, « Diamant, Etat et pouvoirs locaux dans l'hinterland minier de Mbuji-Mayi. Jeux des pouvoirs autour de l'enjeu diamant », Thèse de Doctorat en Sciences Politiques et Administratives, FSSAP-UNIKIN, Kinshasa, 2010 ;

• Tshibwabwa Kuditshini Jacques, « Elections et démocratie secouée en RDC (genre, champ politique et légitimité extérieure du pouvoir politique) », Thèse de Doctorat en Sciences Politiques et Administratives, FSSAP-UNIKIN, Kinshasa, 2010 ;

• Mitouba Lukusa Sylvain, « Etat, culture politique et appropriation citoyenne en RDC. Contribution à la sociologie politique fondée sur le modèle de

l'analyse sociologique », Thèse de doctorat en sciences politiques et administratives, FSSAP, UNIKIN, Kinshasa, 2011 ;

- Masoki Atambana Raphaël-Marie, « SIDA et politique juridique en RDC. Implication des Eglises à Kinshasa et responsabilité de l'Etat » ; Thèse de Doctorat en Sciences Politiques et Administratives, FSSAP-UNIKIN, Kinshasa, 2011 ;

- Katunda Mundundu Gérard, « Refondation de l'Etat au Congo après Mobutu. Implication et expertise de la communauté internationale », Thèse de Doctorat en Sciences Politiques et Administratives, FSSAP-UNIKIN, Kinshasa, 2014 ;

- Kuna Maba Mambuku Germain, « Sécurité humaine dans la Province du Kongo-Central. Etude stratégique et prospective néo-réaliste », Thèse de Doctorat en Sciences Politiques et Administratives, FSSAP-UNIKIN, Kinshasa, 2015 ;

- Kamanda Londo Patience, « Interventions humanitaires et reconstruction des Etats fragiles en Afrique. Etude menée sur la Monusco en RDC », Thèse de doctorat en sciences politiques et administratives, Unikin, Fssap, 2016.

Comme on peut le constater, ces thèses doctorales ont été initiées par rapport aux préoccupations politologiques de l'époque. Elles ont constitué des réflexions et/ou analyses sur diverses réalités politiques portant sur les institutions politiques et administratives, surtout au niveau local et régional, sur la violence et les interventions militaires ou humanitaires en Afrique, sur les réformes politiques (élections présidentielles, législatives), sur la mondialisation et ses conséquences, sur l'Etat, les sociétés multinationales et la paupérisation des masses populaires, sur le pouvoir de l'Etat et le pouvoir traditionnel. En bref, il s'agit des études qui ont scruté le système politique dans ses relations avec son environnement tant interne qu'international.

## Conclusion

Cette réflexion se veut une contribution modeste à l'effort épistémologique qui s'impose en vue de la contextualisation du savoir et de la connaissance, sans lesquelles il ne peut y avoir de progrès scientifique.

Elle permet de tirer un certain nombre d'enseignements et de formuler quelques postulats. Tel qu'il est véhiculé, le paradigme sociologie politique n'est pas synonyme de la science politique, car la sociologie politique est un regard, un regard seulement parmi d'autres possibles, sur l'objet politique. Le fait qu'il existe d'autres approches, parallèles, voire concurrentes, est facile à mettre en évidence, davantage sans doute que leur influence éventuelle sur le développement de cette discipline.

La sociologie politique est une branche de la science politique qui conquiert très lentement sa visibilité sociale à partir de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, Pierre Favre en a soigneusement décrite les étapes. C'est d'abord une histoire faite de conflits pour l'appropriation de cette discipline dans le haut enseignement français. Emblématique à cet égard est la polémique en France qui oppose, à la fin des années 1880, le fondateur de l'Ecole libre des Sciences Politiques, Emile Boutmy, et un juriste influent dans les instances de l'enseignement supérieur, Claude Bufnoir. Le premier soutenait la forte autonomie des sciences politiques qui sont en grande majorité expérimentales et inductives ; le second mettait l'accent sur l'étroite parenté de celles-ci avec le droit public.

Entre la sociologie politique et la science politique, le débat est d'ordre généalogique également. Ce qui est important est de savoir si l'on peut construire, sur des bases intellectuelles claires, un objet propre à la science politique, dont la sociologie politique constituerait non pas un synonyme comme il est écrit par fois, mais un sous ensemble. Ainsi, il ne peut donc exister ni malentendu, ni désaccord entre le département de sociologie et celui des sciences politiques et administratives, au sein de nos universités, tant en

Afrique que dans le monde, sur les deux modes d'analyse du reste irréductibles, de l'objet politique.

Par ailleurs, l'autonomisation de la science politique dépend de plusieurs facteurs déterminants, au premier rang desquels figure les approches multidisciplinaires et transdisciplinaires, la nature du régime politique, ainsi que le développement économique dans chaque pays en particulier.

Afin, les publications en science politique, tendent à voiler les vrais problèmes, soit parce qu'elles ne sont pas faites par les spécialistes, soit parce qu'elles sont les faits de la stagnation méthodologique ou du développement insuffisant de l'enseignement, soit encore par peur de contrainte de l'environnement.

### **Orientations bibliographiques**

Braud Philippe, 2016, *Sociologie politique*, 12<sup>ème</sup> édition, LGDJ, Paris.

Chevalier Jacques et Loschak Danièle, 1978, *Science administrative*. Théorie générale de l'institution administrative, LGDJ, Paris.

Duverger Maurice, 1968, *Introduction à une sociologie des régimes politiques*. Traité de sociologie, sous la direction de Georges Gurvitch, PUF, Paris,.

Mbikayi Mundeke Alexis, 2019-2020, *Cours d'Introduction à la science politique*, Inédit, IFASIC.

Mulumbati Ngasha Adrien, 1988, *Sociologie politique*, aux éditions AFRICA, Lubumbashi.

Quivy Raymond et Campenhoudt Van Luc, 2006, *Manuel de recherche en Sciences Sociales*, Dunod, 3<sup>ème</sup> édition.

Schemeil Yves, 2015, *Introduction à la science politique : objets, méthodes, résultats, objectifs*, 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Dalloz, Paris.